

# TERRES d'estuaire

JUILLET 2017

N°2

LE MAGAZINE DE  
VOTRE COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
MÉDOC ESTUAIRE

ARCINS - ARSAC - CUSSAC FORT-MÉDOC - LABARDE - LAMARQUE - LUDON-MÉDOC  
MACAU - MARGAUX-CANTENAC - LE PIAN-MÉDOC - SOUSSANS



## DOSSIER

**LA DÉCHÈTERIE  
D'ARSAC SE  
MODERNISE** - p.4

**GRAND ANGLE :**  
Futur Office de Tourisme  
Communautaire - p.14

VTT - Chemins de randonnées Médoc Estuaire



## TERRES D'ESTUAIRE N°2 :

*En écho au précédent numéro qui avait présenté les grands enjeux du projet de mandat de la CDC, la seconde édition de votre magazine Terres d'Estuaire met l'accent sur l'actualité du territoire, les actions phares et les perspectives. L'état des finances, la rénovation de la déchèterie d'Arsac, le Projet Éducatif Intercommunal ou encore le futur Office de Tourisme Communautaire sont autant de sujets importants proposés à votre lecture estivale.*

**Fabienne Ouvrard,**  
Vice-Présidente en charge  
de la communication



Retrouvez les précédentes éditions  
en téléchargement sur :  
[www.cc-medoc-estuaire.fr/-le-journal-communautaire-.html](http://www.cc-medoc-estuaire.fr/-le-journal-communautaire-.html)

# 3

## ÉDITO

Gérard Dubo

# 4

**DOSSIER**

## LA DÉCHÈTERIE D'ARSAC SE MODERNISE



# 8

## BRÈVES D'ESTUAIRE

# 10

## À VOTRE SERVICE

# 11

## ZOOM SUR

# 14

## GRAND ANGLE



TERRES D'ESTUAIRE - JUILLET 2017

Magazine édité par la CdC Médoc Estuaire

Tél. : 05 57 88 08 08 - Site internet : [cc-medoc-estuaire.fr](http://cc-medoc-estuaire.fr) - Directeur de la publication : Gérard Dubo - Rédacteur en chef : Fabienne Ouvrard - Rédaction : Agence SEPPA.

Photos : Philippe Bruno, Séverine Lagrabette.

Photo de couverture : Site internet touristique Margaux Tourisme.

Réalisation : Agence SEPPA, tél. 05 57 300 910 - imprimé sur papier recyclé à 12 500 ex.



## ÉDITO

*« L'ensemble des élus est heureux de pouvoir mettre à disposition des Médoc-Estuariens un tel équipement et d'offrir un service de qualité optimale. »*

L'environnement est une des préoccupations des élus de la CdC et sa préservation, sous quelque forme que ce soit, est une priorité qui contribue au bien vivre de la collectivité et au respect de chacun. En effet la production de déchets augmente de 1% chaque année et aujourd'hui, le traitement des déchets, difficile et coûteux, a des conséquences néfastes sur l'environnement.

C'est un des enjeux majeurs de l'action communautaire développé dans notre magazine, à travers le projet de la future déchèterie d'Arsac.

La déchèterie d'Arsac, bien connue des usagers de notre territoire bénéficie de travaux considérables. Au-delà des obligations légales, les élus ont souhaité se doter d'un équipement moderne, parfaitement adapté à nos besoins et plus écologique. Dans cet objectif, toutes les filières de recyclage seront améliorées et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles modalités de fonctionnement seront mises en oeuvre. Cette modernisation, dans un souci d'efficacité et de rationalité permettra une analyse très précise des flux du site. L'ensemble des élus est heureux de pouvoir mettre à disposition des Médoc-Estuariens un tel équipement et d'offrir un service de qualité optimale.

Autre grand angle du magazine, le développement économique vu à travers le prisme d'un volet essentiel de notre histoire, le tourisme.

Au plan national, le tourisme est unanimement reconnu en tant que secteur majeur de l'économie. Notre Médoc se présente comme un territoire doté de multiples atouts naturels avec des paysages variés, des vignobles réputés et jouit d'une situation géographique d'excellence qui en fait un lieu privilégié de visite et d'attrait. Tous les élus de Médoc Estuaire en ont pleinement conscience et ont validé certaines actions significatives. Dans le projet de mandat, le tourisme est ainsi mis en avant et fait l'objet d'une mobilisation importante, croissante et ambitieuse. À la lecture des interviews de Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Didier MAU et Claude BERNIARD, vous percevrez les totales convergences de vues sur les projets à venir et sur notre détermination à mettre en place une politique touristique forte et cohérente, certes basée sur l'œnotourisme, mais orientée plus largement sur la mise en valeur des nombreuses potentialités de notre territoire.

Notre volonté, soyez-en assurés, est de servir un territoire auquel nous sommes viscéralement attachés et pour lequel le sentiment d'appartenance constitue le moteur de notre action collective.

**Gérard Dubo**

Président de la Communauté  
de Communes Médoc Estuaire.



# DOSSIER

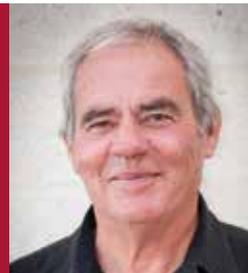


# LA DÉCHÈTERIE D'ARSAC SE MODERNISE

La Communauté de Communes lance l'un des grands chantiers de la mandature : la mise aux normes et l'extension de la déchèterie d'Arsac.

Le site actuel saturé et peu adapté aux exigences d'évolution en matière de sécurité, de prévention et de tri des déchets, a été repensé. La nouvelle installation, qui sera opérationnelle fin 2017, permettra ainsi d'améliorer le service aux usagers.

En effet, dans quelques mois, l'usager qui se présentera à la déchèterie d'Arsac aura peut-être un peu de mal à reconnaître le lieu. Nouveaux espaces de collecte, voiries rinnovées, signalétique claire, bornes d'accès, espaces verts... Réaménagée, agrandie, plus facile d'accès, la nouvelle déchèterie sera mieux adaptée aux évolutions. Un investissement responsable décidé par les élus après un constat simple : l'installation n'était plus adaptée.



**DOMINIQUE SAINT-MARTIN**

VICE-PRÉSIDENT POUR L'ENVIRONNEMENT

« La déchèterie d'Arsac date de plus de 15 ans. Elle permet de collecter 11 300 tonnes de déchets par an. Sa conception ne répond plus aujourd'hui aux normes de sécurité en vigueur, aux exigences en matière de respect de l'environnement et aux évolutions des flux de déchets à traiter toujours plus nombreux.

Les lois énergétiques et du Grenelle de l'environnement imposent des obligations et font évoluer les habitudes de tri des habitants. Il devient donc nécessaire de faire évoluer nos installations en parallèle afin de maintenir un niveau de service de qualité.

Respect de l'environnement, adaptation aux exigences de la réglementation, optimisation du tri et du traitement des déchets, amélioration du service rendu aux usagers sont les priorités aujourd'hui.

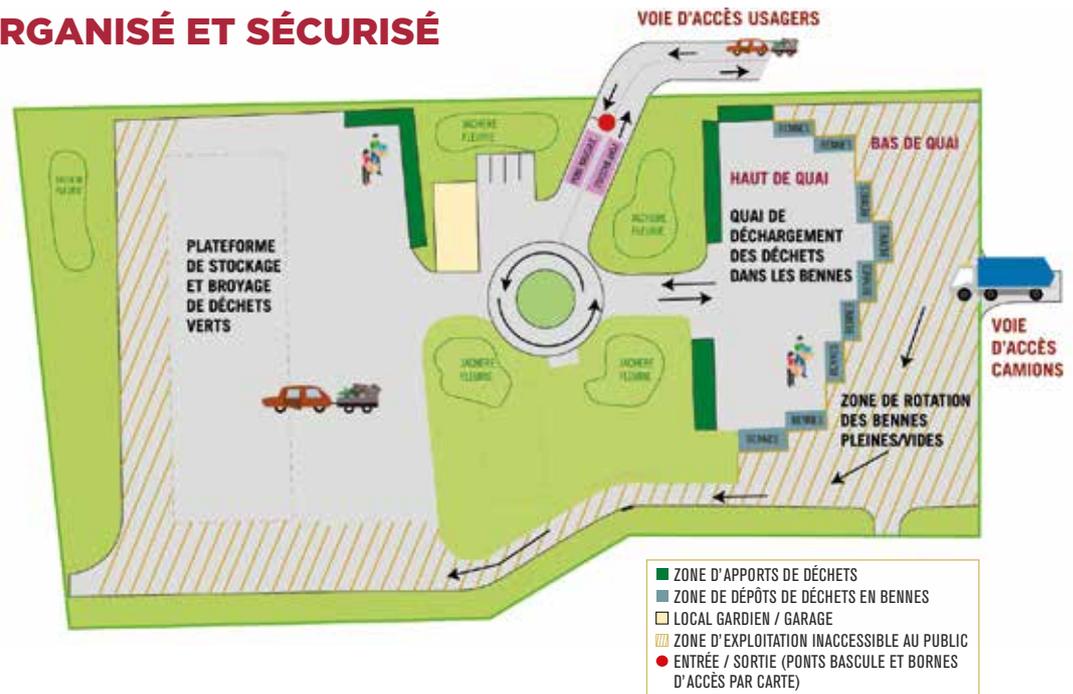
Il fallait donc prendre nos responsabilités et placer cet investissement en projet numéro un de la mandature.



## UN ESPACE RÉORGANISÉ ET SÉCURISÉ

Les objectifs de modernisation de la déchèterie sont d'optimiser le tri des déchets et le service rendu aux usagers.

« Pour cela, le site a été entièrement repensé et réorganisé afin d'être adapté à la collecte des flux de déchets actuels et futurs, de recevoir les administrés dans de meilleures conditions en facilitant l'accès aux équipements et cela en toute sécurité » précise Dominique Saint Martin.



### Petit tour d'horizon...

#### Une surface agrandie et intégrée à l'environnement

La surface utile de la nouvelle déchèterie est **doublée avec 8850 m<sup>2</sup>** (voirie, quais, plateforme, local gardien...) dont **4380 m<sup>2</sup> d'espace verts** pour une intégration optimale dans l'environnement du site existant.

#### Des espaces de tri optimisés

Une **plateforme de stockage des déchets verts avant broyage** de 1600 m<sup>2</sup> ainsi qu'une **plateforme de stockage des gravats** vont être créées.

Des **caissons maritimes** vont être installés pour le stockage et le tri :

- de déchets spéciaux (piles, radiographies, lampes, cartouches, petits et gros appareils électroménagers, ordinateurs, pneus...)

- de déchets dangereux (peintures, batteries, aérosols, produits phytosanitaires, ...).

Un emplacement et une zone couverte dédiés au **stockage des bornes d'apports volontaires** (huiles, textiles, verres) vont être aménagés.

Les **9 emplacements** de déchargement des déchets dans **des bennes 30 m<sup>3</sup>** sont conservés mais complètement réhabilités.

#### Des ouvrages rénovés

La nouvelle déchèterie respectera les **règlementations en matière d'hygiène** et de **sécurité et protection de l'environnement**.

En effet, l'ensemble des équipements tels que les clôtures, éclairages, réseaux d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées, système de sécurité incendie, prévention des risques de chute... sera rénové.

Des voies de circulation distinctes pour l'entrée et la sortie des véhicules et camions seront aménagées, un local gardien adapté aux conditions de travail des agents construit et une signalétique complète pour l'orientation du public mise en place.

« Nous avons une préoccupation majeure, c'est celle de préserver sur notre territoire une qualité environnementale de très haut niveau » conclut Dominique Saint Martin

#### Un site plus sécurisé

La vidéosurveillance, déjà en place depuis plusieurs années, sera étendue pour limiter les intrusions en dehors des horaires d'ouverture, les vols et la dégradation des installations.

## UN INVESTISSEMENT CONSÉQUENT

La restructuration de la déchèterie est un investissement d'ampleur.



**1 529 848€\*** de dépenses  
\*dont 664 271€ subventions

« Pourquoi avoir choisi de tout restructurer et non pas simplement de rénover ce qui aurait coûté moins cher ? »  
« Avant de prendre cette décision, une étude d'optimisation des déchèteries a été réalisée. Plusieurs scénarios ont été étudiés. En tentant de mettre en place des réparations mineures, nous étions dans l'incapacité d'atteindre des objectifs de prévention, tri des déchets et respect des normes. Il n'était pas question pour les élus de faire du bricolage qui aurait fini par coûter beaucoup plus cher. Nous aurons demain un vrai outil qui a pour ambition de permettre à notre Communauté de Communes de répondre aux enjeux de demain et au respect des obligations légales. » répond Dominique Saint Martin

## UN NOUVEAU SYSTÈME D'ACCÈS OPÉRATIONNEL EN 2018



### Des cartes personnalisées

Près de 12 000 cartes d'accès vont être distribuées par les services de la CdC aux résidents du territoire. Elles remplaceront les autocollants « Pass'Environnement » actuels et les « Pass'pro » pour les professionnels. Dès le mois d'octobre, les habitants recevront dans leur boîte aux lettres un courrier accompagné d'un dépliant d'information contenant l'ensemble des modalités à remplir pour obtenir leur carte d'accès.



### Un fonctionnement modernisé

Pour accéder aux sites, les usagers devront scanner leur carte sur la borne d'accès à l'entrée de la déchèterie d'Arsac ou la faire scanner par le gardien via une tablette pour la déchèterie de Cussac. Les informations enregistrées (identité, poids, nature du dépôt, ...) seront centralisées dans le logiciel pour être analysées et permettre l'évolution du service.



### Des conditions d'accès revues

Cette modernisation du système implique de revoir les conditions d'accès selon les catégories d'usagers : entrée gratuite ou payante, jours d'accès et nombre de dépôts autorisés, tarifs professionnels et facturation, ... Ce travail est actuellement mené par les services de la CdC et se traduira par une mise à jour du règlement des déchèteries.



« La déchèterie d'Arsac accueille aujourd'hui plus de 500 personnes par jour. Identifier les utilisateurs pour recentrer le service aux seuls résidents de la CdC qui le financent par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, s'adapter aux besoins des utilisateurs en mesurant l'utilisation réelle du service et simplifier la facturation des professionnels s'avèrent des objectifs majeurs dans l'amélioration du service aux usagers » déclare Dominique Saint Martin

## LES DÉCHETS DU TERRITOIRE VALORISÉS JUSQUE DANS LES TRAVAUX

Plus de **6000 tonnes d'ordures ménagères** sont collectées chaque année sur le territoire et incinérées à l'usine d'incinération d'ASTRIA à Bègles. La combustion de ces déchets permet de produire **3500 Mwh d'électricité**, soit l'équivalent d'une ville de **2300 habitants**.

Certains éléments, qui ne peuvent pas être incinérés (minéraux, ferrailles, verre...), et appelés « mâchefers » sont alors récupérés à la sortie du four puis traités. Les mâchefers maturés peuvent être utilisés sur des chantiers en technique routière.

Comme le précise Vincent Ginestet, Vice-Président en charge de l'agriculture et du développement durable, les objectifs de la loi relative

à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 précisent la nécessité d'accélérer l'utilisation de matériaux alternatifs dans les chantiers de travaux publics.

Dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle déchèterie, **4100 tonnes de graves mâchefers** sont utilisés, soit l'équivalent de **20 000 tonnes de déchets valorisés**. « Utiliser les mâchefers et d'autres matériaux alternatifs comme pour la réfection de la voirie communautaire, affirme l'engagement de nos élus locaux à mettre en action les principes vertueux de l'économie circulaire », explique Vincent Ginestet.



### INFOS TRAVAUX

#### Travaux

Avril à décembre 2017.

**Ouverture** de la déchèterie maintenue **pendant les travaux**.

Panneaux d'**information sur site** sur les **phasages** et **l'avancement des travaux**.



### INFOS PRATIQUES

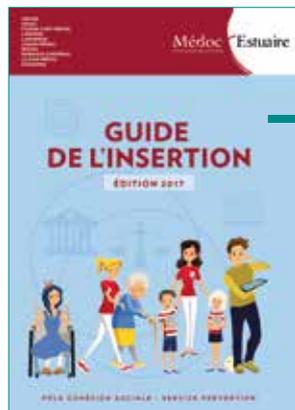
**Octobre 2017** : information aux usagers sur la nouvelle organisation du site et des conditions d'accès qui seront mises en place à l'issue des travaux.

**Guide pratique du tri** : disponible en ligne ou en mairies.

**Contact** : Service Déchets - Pôle technique : [servicetechnique@medoc-estuaire.fr](mailto:servicetechnique@medoc-estuaire.fr)



# BRÈVES D'ESTUAIRE



## GUIDE DE L'INSERTION

La Communauté de Communes Médoc Estuaire, dans la construction, l'application et l'animation de sa politique de prévention a souhaité créer un guide de l'insertion.

Le guide est avant tout un outil pratique, il est offert à l'ensemble des acteurs de l'insertion intervenant sur la Communauté de Communes. Il répertorie de nombreuses structures œuvrant dans des domaines variés comme l'emploi, la formation, le logement, la santé et encore le handicap. Simple d'utilisation et pratique, il est composé d'une soixantaine de fiches recensant les missions, les activités, les coordonnées de partenaires intervenant sur notre territoire et contribue ainsi à améliorer l'orientation et le suivi des demandeurs.

## LE RAM EN FÊTE

À quelques jours des grandes vacances, alors que les écoles ont vibré au rythme des spectacles de fin d'année, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) a célébré lui aussi sa fête annuelle. Ainsi, samedi 24 juin, au Fort-Médoc, ce réseau de professionnels de la petite enfance a présenté le spectacle musical de Good Moods et a proposé des ateliers et des jeux. Pâtisseries et boissons ont été offertes. Un moment convivial et festif qui a réuni petits et grands.

### RENSEIGNEMENTS :

Service Petite Enfance - Pôle service au public : 05 24 73 14 99 / [ram.arsac@medoc-estuaire.fr](mailto:ram.arsac@medoc-estuaire.fr)



## BALADES EN MÉDOC ESTUAIRE

Partez à la découverte d'une nature secrète !

À pied, en bateau, en calèche ou à vélo, découvrez l'estuaire de la Gironde, ses petits ports, ses îles, ses marais, le patrimoine bâti médocain et les traditions locales.



### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION :

Point Info Tourisme - Port de Lamarque : 05 56 58 76 19 / [infotourisme@medoc-estuaire.fr](mailto:infotourisme@medoc-estuaire.fr)

## LA MÉDOCAINE AMBIANCE CONVIVIALE AU RENDEZ-VOUS

Plusieurs milliers de participants déguisés sont venus de toute la France samedi 20 mai pour pédaler dans notre vignoble au départ d'Arsac à l'occasion de la célèbre randonnée VTT la Médocaine. Ce parcours unique en son genre qui allie sport et détente, vélo et dégustations de vins, met la bonne humeur au dessus de la compétition. Une belle fête populaire dont la Communauté de Communes est partenaire. La cuvée 2018 fêtera le vingtième anniversaire de la manifestation. À vos agendas et à vos pédales !



## MARGAUX SAVEURS MET LE VIN À L'HONNEUR



© Philippe Roy

Avis aux amateurs de bons crus (et de bonne chère) : Margaux Saveurs revient les **17, 18 et 19 novembre**. Rendez-vous incontournable du territoire, cet événement organisé depuis près de 10 ans par les quatre communes de l'appellation Margaux (Arsac, Margaux-Cantenac, Labarde, Soussans) est centré autour du vin et de la dégustation. Amateurs comme néophytes sont conviés à venir à la rencontre des professionnels locaux, viticulteurs, commerçants, restaurateurs et hébergeurs. Au menu : ateliers, repas, concerts, jeux, promenades commentées, séjours à prix spéciaux, visites de châteaux, un marché des saveurs et un tournoi de golf.

Un large choix qui s'adresse à tous les budgets. Un temps fort du territoire à ne pas manquer !

### RENSEIGNEMENTS :

[www.margaux-saveurs.com](http://www.margaux-saveurs.com)

## JOURNÉE INTERVILL'ÂGES UN ÉVÉNEMENT CONVIVAL AUTOUR DU JEU

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la première Journée Intervill'âges, qui a succédé à la journée Inter-ALSH, a été organisée par la Communauté de Communes à la Plaine des sports de Margaux-Cantenac.

Le coup d'envoi de cette fête populaire a été donné à 10 heures. À 15 heures, les animateurs des centres de loisirs, qui ont encadré l'événement, ont mis fin aux jeux, avant de dévoiler les résultats et de procéder à la remise des prix.

Cet événement festif et gratuit a permis de réunir les familles, venues de tout le territoire, autour des plaisirs du jeu pour petits et grands. Ce fut l'occasion pour les enfants, les parents, les animateurs, les associations du territoire et les élus de partager un moment de détente et d'échange. La Journée Intervill'âges sera organisée chaque année dans une commune différente. Le rendez-vous est donc donné pour l'année prochaine !

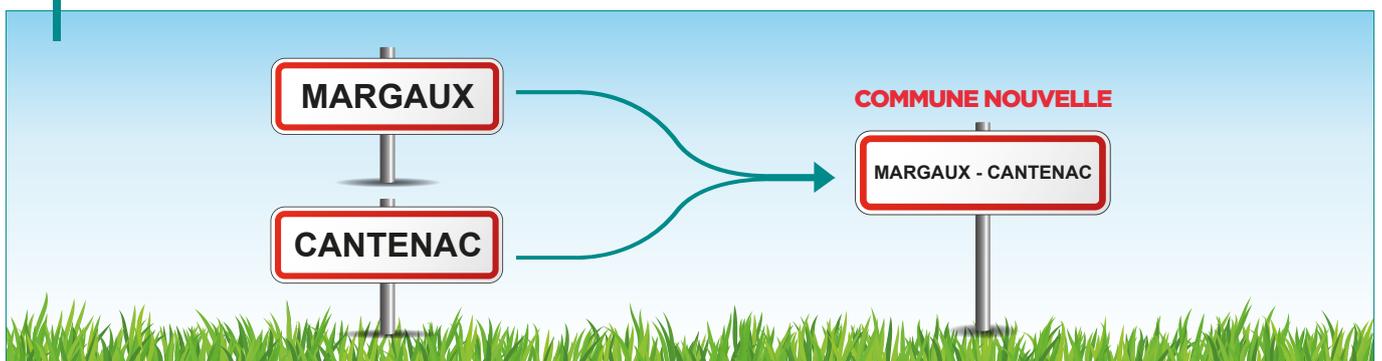


### RENSEIGNEMENTS :

Service Jeunesse - Pôle service au public : 05 24 73 14 99 / [k.tremblier@medoc-estuaire.fr](mailto:k.tremblier@medoc-estuaire.fr)

## CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMUNE DE LA CDC AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune nouvelle MARGAUX-CANTENAC est née de la fusion de ces deux communes voisines, quasi jumelles. A elles deux, elles comptabilisent aujourd'hui près de 3000 habitants répartis sur plus de 2000 hectares. L'alliance de ces deux villages viticoles réputés représente, selon le Maire Claude Bernard, « une belle avancée pour nous tous et va nous permettre de nous enrichir mutuellement. C'est aussi une belle opportunité pour faire valoir et partager nos atouts ». C'est en effet maintenant ensemble que ces deux communes œuvrent pour l'avenir de leurs administrés avec l'ambition de nourrir de nouveaux projets pour notre territoire, à l'image du futur office du tourisme communautaire qui sera situé au nord de la commune.



# PROJET ÉDUCATIF INTERCOMMUNAL UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT



## DOMINIQUE FEDIEU

VICE-PRÉSIDENT POUR LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE

### Qu'est-ce qu'un Projet Éducatif Intercommunal (PEI) ?

En tant qu'organisateur d'accueil collectif de mineurs, la Communauté de Communes doit définir **un projet éducatif commun à tous les services des 3-17 ans sur les temps libres de l'enfant (périscolaire/extrascolaire)**. Ce projet reprend les engagements de la collectivité, évoque ses priorités et explique ses principes éducatifs. Quelles valeurs sous-tendent nos actions ? Que souhaitons-nous transmettre aux jeunes du territoire ? Quels moyens pour arriver à concrétiser nos objectifs éducatifs ? Bien entendu, un Projet Éducatif Intercommunal permet de fixer un cap commun à tout le territoire.

### Il existe déjà des projets éducatifs. En quoi ce PEI est-il novateur ?

Deux Projets Éducatifs Intercommunaux cohabitent, celui des accueils de loisirs depuis 2009 et celui du périscolaire depuis 2012. Aujourd'hui, il apparaît opportun de revoir le projet dans la **globalité des services proposés à l'enfance et la jeunesse. La CDC, en effet, depuis 2014, occupe une place centrale dans l'offre de loisirs à destination des enfants et des adolescents.** Certains services communaux sont devenus communautaires. Il convient **d'harmoniser nos pratiques et de fédérer tous les acteurs éducatifs de notre territoire**, en leur proposant de participer à l'écriture de notre projet, des élus aux associations sans oublier les animateurs, les familles et encore les institutions. Cela permettra de constituer une Assemblée territoriale large et ouverte pour les enfants et les jeunes qui constituent une population importante dans nos villages.

### Qu'est-ce que les élus veulent apporter à la jeunesse du territoire ?

Nous souhaitons en premier lieu que tous les jeunes puissent s'épanouir et vivre concrètement notre belle devise républicaine de Liberté, Égalité, Fraternité. Pour cela chacun doit pouvoir être accueilli et trouver sa place, sans aucune distinction. Si une offre variée de loisirs est proposée : sportive, culturelle... nous ne voulons pas qu'occuper les temps libres mais aussi permettre **d'accompagner les jeunes dans leur parcours de vie et de citoyen en devenir.**



## DES ANIMATIONS ESTIVALES À DESTINATION DES ADOS

Cet été, la Communauté de Communes propose aux **adolescents de 11 à 17 ans des animations et des séjours.**

Les Passerelles, espaces jeunes de Macau et Cussac Fort-Médoc, vont accueillir des jeunes du territoire du **10 au 13 juillet et du 24 au 28 juillet.** Les animateurs proposeront un programme varié, comprenant notamment des jeux et des activités sportives.

Deux séjours sont programmés, du **17 au 21 juillet à Lacanau** et du **31 juillet au 4 août à Bombannes.**

Également de nombreuses activités en plein air, à la plage, au lac d'Hourtin et en forêt seront au programme cet été.

Enfin, des vacances sportives sont organisées du **7 au 9 août.**

Les activités, choisies par les animateurs en accord avec les jeunes, seront abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage sportif et la connaissance des règles. Les places sont limitées, inscriptions obligatoires.



### PLUS D'INFOS :

[www.cc.medoc-estuaire/Agenda](http://www.cc.medoc-estuaire/Agenda)

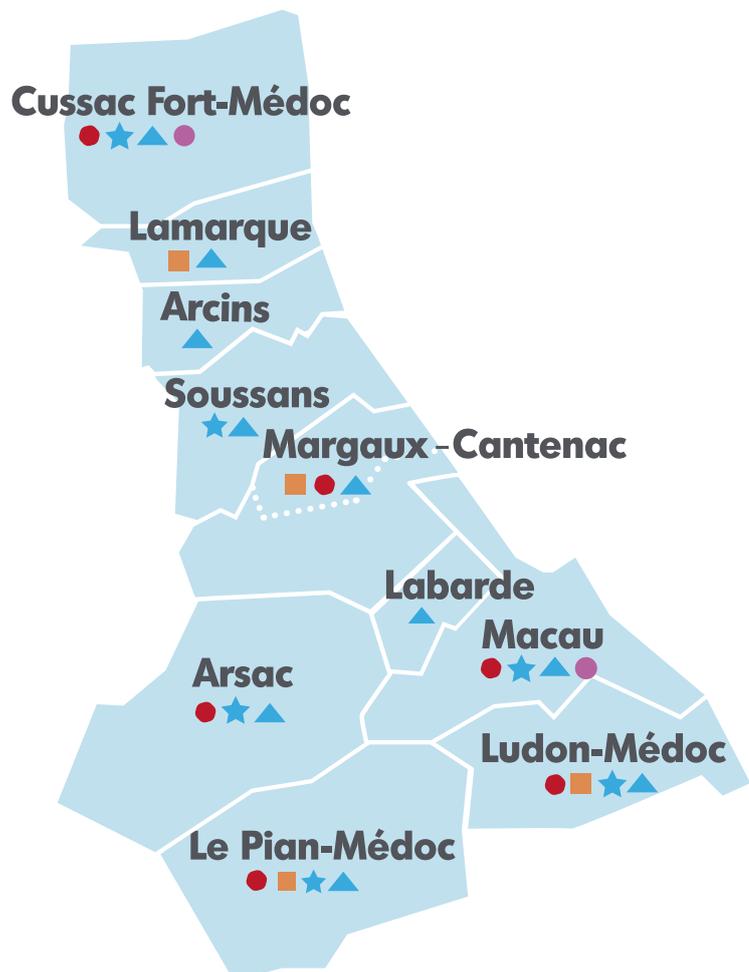
## CARTOGRAPHIE DES SERVICES PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

6 ACCUEILS DE LOISIRS  
SANS HÉBERGEMENT (ALSH)  
mercredi 12h à 18h30\*

ACCUEILS PÉRI-SCOLAIRES (APS)  
lundi au vendredi  
7h-8h45 et 15h30-19h\*

ACTIONS JEUNES 11-17 ANS  
Passerelles, vacances sportives  
et séjours pendant les  
vacances scolaires

- RAM - Enfants de 3 mois à 3 ans** 
- Crèche et Micro Crèche  
Enfants de 3 mois à 3 ans** 
- ALSH - Enfants de 3 à 11 ans** 
- APS - Enfants de 3 à 11 ans** 
- Actions Jeunes  
Jeunes de 12 à 17 ans** 



\*horaires variables selon les communes

Renseignements : Pôle service au public, CDC Médoc Estuaire  
05 24 73 14 99 - k.tremblier@medoc-estuaire.fr

# BUDGET 2017 : UNE GESTION ÉQUILIBRÉE ET PRUDENTE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT SES EFFORTS DE MAÎTRISE DES DÉPENSES AVEC L'ADOPTION D'UN BUDGET ÉQUILIBRÉ. UNE GESTION PRUDENTE QUI PERMET LA MISE EN ŒUVRE D'INVESTISSEMENTS IMPORTANTS MALGRÉ UNE NOUVELLE BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT.

Comme en 2016, la Communauté de Communes a adopté cette année un **budget équilibré**.

Un des principaux ingrédients de cette bonne administration des finances est le **contrôle de gestion**, qui permet depuis plusieurs années une **maîtrise du coût de fonctionnement des services**. Le moindre euro dépensé fait l'objet d'arbitrages. Cette gestion rigoureuse porte ses fruits, puisque **la collectivité réalise des économies**. En complément de cette comptabilité sérieuse, les mauvaises surprises sont anticipées : une attitude prudente et pessimiste est adoptée à l'égard des prévisions de recettes.

En vue de la préparation du budget 2017, cette précaution a été utile, puisque **les dotations de l'état ont encore été revues à la baisse**.

La bonne santé budgétaire de la Communauté de Communes est attestée par des indicateurs importants. La capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette, est de 5,7 ans, alors que le seuil critique pour une collectivité est de 10/12 ans. Médoc Estuaire fait ici figure de très bon élève. De plus, l'épargne brute, qui correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses, est en augmentation.

**Cette capacité d'autofinancement est une ressource de premier plan pour financer les grands projets.**

Cette bonne gestion de la collectivité permet de poursuivre un programme d'**investissements ambitieux** en matière d'**environnement** (mise aux normes de la déchèterie d'Arsac), de **développement touristique** (études en vue de la création de l'office de tourisme communautaire), **économique** ou encore d'**amélioration du cadre de vie** (rénovation de la voirie).

*« La bonne santé financière et le taux d'endettement raisonnable de notre Communauté de Communes. Le dynamisme de nos élus et du personnel de notre collectivité nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. »*



**JOSEPH FORTER**

VICE-PRÉSIDENT POUR LES FINANCES

## Quelle est la philosophie du budget 2017 ?

Le budget 2017, voté en conseil communautaire le 13 avril, poursuit la **recherche d'économies** assortie d'une **réelle dynamique d'investissements**.

La section de fonctionnement s'emploie à résoudre la **délicate équation** entre **stabilité de la fiscalité**, poursuite de **la baisse des dotations de l'Etat** et maintien d'un **service public de qualité et de proximité**.

Le budget d'investissement, s'inscrit dans **la continuité de l'attractivité de notre territoire** en offrant à l'ensemble de nos concitoyens des petites et grandes communes un cadre de vie le plus agréable possible.

## Quels sont les objectifs prioritaires ?

Le développement économique, porteur d'emplois et de ressources financières, la mise en valeur de la façade estuarienne et du vignoble ainsi que la qualité de nos infrastructures constituent des objectifs prioritaires.

## Quelles sont les perspectives ?

L'année 2018 sera marquée par **le transfert de nouvelles compétences** : eau/assainissement et Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

## BUDGET 2017

19 004 076€

C'EST LE MONTANT  
DU BUDGET 2017

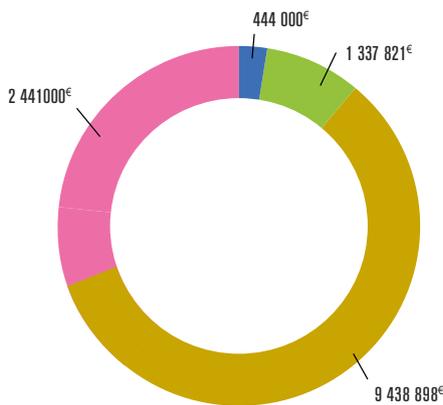
14 800 542€

C'EST LE MONTANT DE LA  
SECTION FONCTIONNEMENT

4 203 534€

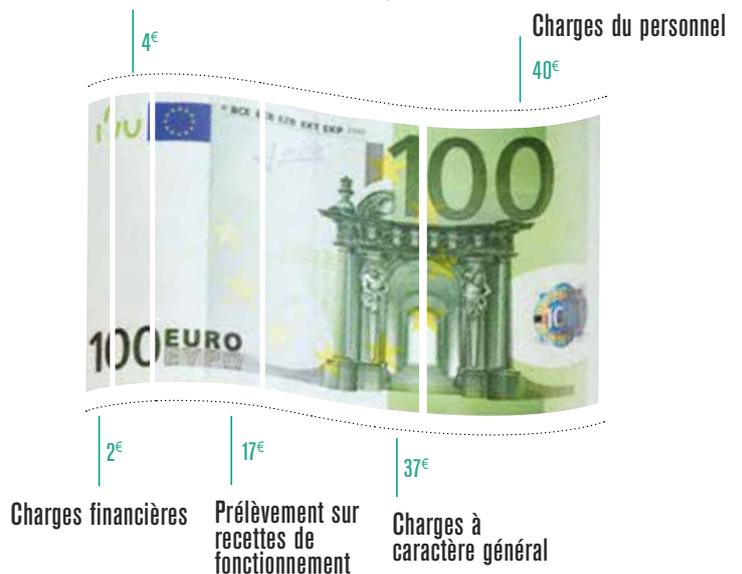
LE BUDGET CONSACRÉ AUX  
INVESTISSEMENTS

## PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Fiscalité des ménages et des entreprises
- Dotations de l'État et participations
- Produits des services au public et participations des communes membres
- Atténuation de charges

## PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Autres charges : (participations aux syndicats, subventions  
aux associations, indemnités des élus...)

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

**MISE AUX NORMES DE LA DÉCHÈTERIE D'ARSAC**

Coût de l'opération : 1 529 848€ HT

**ÉTUDES ET MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA  
CRÉATION DE L'OFFICE DU TOURISME ET  
L'EXTENSION DE L'HÔTEL COMMUNAUTAIRES**

Coût de l'étude : 290 000€ HT

**VOIRIE COMMUNAUTAIRE**

Coût de l'opération : 300 000€ HT

**BÂTIMENT MODULAIRE POUR LES SERVICES  
TECHNIQUES**

Coût de l'opération : 360 000€ HT

**TRAVAUX DIVERS SUR LES BÂTIMENTS**

Coût de l'opération : 200 000€ HT

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une enveloppe d'un montant de 563 500€ HT est inscrite afin de privilégier le développement des zones d'activités économiques sur le territoire communautaire.

## LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Pour la quatrième année consécutive, l'État poursuit sa réduction des dotations financières envers les collectivités. La perte cumulée depuis 2013 sera donc de **730 028 euros soit 5,3 %** de nos recettes réelles de fonctionnement et **16,6 %** de nos recettes fiscales.

## LA DETTE

L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2017 s'élève à 5 858 864.15 euros soit une dette de **214,63 euros / habitant**.

La capacité de désendettement est de 5,72 ans sachant que le seuil d'alerte habituellement retenu est de 12 ans.

## LA FISCALITÉ

Sous l'effet d'une nouvelle baisse des dotations de l'État et la prise en compte de l'augmentation de la fréquentation des services au public, la Communauté de Communes a fait le choix d'une **augmentation mesurée de 1% des taux de fiscalité des ménages pour l'année 2017**.

# GRAND ANGLE : FUTUR OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE



« Nous devons proposer une offre touristique à la hauteur de notre notoriété »



## CHRYSTEL COLMONT-DIGNEAU

VICE-PRÉSIDENTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION TOURISTIQUE

### Quels sont les objectifs de la mandature pour le développement touristique du territoire ?

En matière de développement touristique, l'objectif est tout simplement de prendre la place qui nous revient au sein d'une destination touristique plus vaste que le Médoc et plus vaste encore que Bordeaux et la Gironde. La notoriété du territoire est déjà faite en raison du nom prestigieux de Margaux qui rayonne à l'international. L'objectif est d'exploiter cette visibilité et de construire une offre touristique à la hauteur de cette notoriété.

### Pourquoi le développement touristique est-il une priorité ?

Le développement touristique est un pan du développement économique : il est créateur d'emplois et de richesses. Lorsqu'ils traversent ou séjournent sur notre territoire, les visiteurs consomment sur place des biens et des services.

Le développement touristique est pour nous complémentaire avec le développement économique. En effet le secteur viticole est un secteur très solide de notre économie locale. L'activité du monde viticole est florissante, notamment celle des grands crus classés dont nous avons la chance de disposer sur notre territoire. Il serait dommage de ne pas s'adosser à cette activité prospère pour développer une offre touristique découlant de la présence de ces châteaux. C'est tout un secteur qu'il nous faut aider à structurer.

### Comment mettre en oeuvre cette priorité ?

Les investissements déjà réalisés ont pour vocation d'accueillir les touristes arrivant par l'eau. Les aménagements futurs, et notamment la construction d'un office de tourisme communautaire, ont pour but d'accueillir les touristes arrivant par la route des vins, la légendaire D2. Enfin, le site internet de l'office de tourisme a lui pour objectif d'accueillir les visiteurs sur la toile numérique afin de les attirer sur notre territoire.



« Attirer un plus grand nombre de touristes »



## CLAUDE BERNIARD

VICE-PRÉSIDENT POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

### Qu'est-ce qu'un office de tourisme communautaire pourra apporter au développement touristique du territoire ?

Grâce à son territoire viticole exceptionnel, Margaux-Cantenac a une renommée internationale. La position stratégique du futur office de tourisme, sur la route des vins, doit permettre l'accueil de près de 100 000 visiteurs attirés par cet équipement innovant et ambitieux qui doit accroître l'attractivité du territoire. Aujourd'hui, nous savons que 20 000 personnes passent à la maison des vins de Margaux chaque année.

Le défi à relever est là : attirer un plus grand nombre de touristes.

L'office de tourisme communautaire sera la vitrine de l'ensemble de nos appellations viticoles.

Une offre touristique de qualité ainsi que la personnalisation de l'information seront autant d'atouts promotionnels du territoire. Ainsi, des offres variées permettront la valorisation de tous nos paysages culturels et naturels (vignobles, façade estuarienne, forêts) mises en avant par une scénographie moderne. Dans ce bâtiment accueillant, convivial et moderne, un espace sera notamment dédié à la dégustation du vin avec des professionnels et le toit devrait offrir un balcon sur nos mers de vignes jusqu'à l'estuaire. Le lieu se veut ainsi à la hauteur de la renommée de la région et donc de l'ambition du projet.



NOUVEAU  
SITE WEB



« Coordonner et structurer l'offre touristique »

**DIDIER MAU**

VICE-PRÉSIDENT POUR L'URBANISME, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

### Quelles retombées économiques va permettre la création d'un office de tourisme à Margaux ?

Les retombées économiques liées à la création d'un office de tourisme se mesurent d'abord en termes de consommation de biens et de services auprès des commerces locaux, des hébergeurs et de tous les acteurs de l'animation touristique. Les créations d'emploi ainsi générées ont un impact très positif sur la vie locale. A Margaux, c'est à partir des activités mondialement connues du secteur viticole qu'il faut concevoir le futur office de tourisme. Des passionnés venus de tous les continents visitent notre territoire mais le traversent trop rapidement. Cette nouvelle structure devra tout mettre en œuvre pour les retenir le plus longtemps possible dans l'une de nos 10 communes dont ils découvriront les atouts et les charmes.

L'activité touristique fait partie intégrante du développement économique de notre territoire réputé. Son évolution doit se fonder sur nos richesses patrimoniales et naturelles mais aussi sur la diversité des activités culturelles et de loisirs que nous sommes en mesure de proposer. Il convient désormais de coordonner et de structurer des offres complémentaires. L'attractivité de notre territoire en sera renforcée et l'ensemble de l'économie locale en bénéficiera.



## MARGAUX TOURISME

Pour valoriser encore davantage notre territoire, un nouveau site touristique va bientôt voir le jour : Margaux Tourisme.

Grâce à des contenus innovants, originaux, conçus pour être partagés et riches en supports multimédias, ce site permettra aux visiteurs de partir à la découverte d'une destination cachée au cœur des plus beaux vignobles du monde.

La Communauté de Communes a misé sur un récit fort pour valoriser les atouts et le caractère du territoire.

Le visiteur y retrouvera donc un contenu diversifié et interactif :

- des fiches touristiques immersives
- des portraits des égéries du territoire
- de nombreuses vidéos et photos du territoire
- une frise chronologique animée
- un Webdoc interactif.

Bientôt en ligne : [www.margaux-tourisme.com](http://www.margaux-tourisme.com)



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

26, rue de l'Abbé Frémont  
33460 ARSAC

Tel : 05 57 88 08 08  
Fax : 05 57 88 90 64

OUVERTURE :

Lundi : 10h - 12h/13h - 17h  
Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h/13h - 17h  
Vendredi : 8h30 - 12h/13h - 16h

[www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr)

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

**ARCINS** 06 09 52 29 12 / [apsarcins@medoc-estuaire.fr](mailto:apsarcins@medoc-estuaire.fr)  
**ARSAC** 06 45 75 37 26 / [alsh.arsac@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.arsac@medoc-estuaire.fr)  
**CANTENAC** 06 09 52 28 67 / [apscantenac@medoc-estuaire.fr](mailto:apscantenac@medoc-estuaire.fr)  
**CUSSAC FORT-MÉDOC** 06 45 75 37 67 / [alsh.cussac@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.cussac@medoc-estuaire.fr)  
**LABARDE** 06 15 46 46 03 / [apslabarde@medoc-estuaire.fr](mailto:apslabarde@medoc-estuaire.fr)  
**LAMARQUE** 06 15 46 48 28 / [apslamarque@medoc-estuaire.fr](mailto:apslamarque@medoc-estuaire.fr)  
**LUDON-MÉDOC** 06 45 75 22 21 / [alsh.ludon@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.ludon@medoc-estuaire.fr)  
**LE PIAN-MÉDOC** 06 46 90 17 82/ 06 15 46 47 05/ [alsh.lepian@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.lepian@medoc-estuaire.fr)  
**MACAU** 06 45 75 53 64 / [alsh.macau@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.macau@medoc-estuaire.fr)  
**MARGAUX** 06 15 46 48 36 / [apsmargaux@medoc-estuaire.fr](mailto:apsmargaux@medoc-estuaire.fr)  
**SOUSSANS** 06 45 75 21 99 / [alsh.soussans@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.soussans@medoc-estuaire.fr)

OUVERTURE ALSH\* : 11h30 - 18h30

OUVERTURE APS\* : 7h - 8h45 / 15h30 - 19h

Plus d'informations :

[www.cc-medoc-estuaire.fr/-Enfance-et-jeunesse.html](http://www.cc-medoc-estuaire.fr/-Enfance-et-jeunesse.html)

\*Horaires variables selon les communes

## CRÈCHES ET MICRO-CRÈCHES

### A PETITS PAS

138 Allée Grammont  
33290 LE PIAN-MÉDOC  
Lundi au vendredi : 8h - 19h  
05 56 28 16 21  
[apetitspas@medoc-estuaire.fr](mailto:apetitspas@medoc-estuaire.fr)

### LES MILOUS

13 route du Vieux Chêne  
33460 LAMARQUE  
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30  
05 56 79 10 85  
[microcreche@medoc-estuaire.fr](mailto:microcreche@medoc-estuaire.fr)

### PETITS BOUCHONS

Rue de la Longua  
33290 LUDON-MÉDOC  
Lundi au vendredi : 8h - 18h  
05 56 58 85 53  
[petitsbouchons@medoc-estuaire.fr](mailto:petitsbouchons@medoc-estuaire.fr)

### PICOTI

1 rue Armand Lalande  
33460 CANTENAC  
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30  
05 56 79 18 58  
[microcreche@medoc-estuaire.fr](mailto:microcreche@medoc-estuaire.fr)

## RELAIS D'ASSISTANTS

### MATERNELS (RAM)

#### ANTENNE RAM - ARSAC

07 88 27 93 48  
[ram.arsac@medoc-estuaire.fr](mailto:ram.arsac@medoc-estuaire.fr)

#### ANTENNES RAM - CUSSAC FORT-MÉDOC, MACAU

06 71 07 99 54  
[ram.macau@medoc-estuaire.fr](mailto:ram.macau@medoc-estuaire.fr)

#### ANTENNES RAM - LE PIAN MÉDOC, LUDON-MÉDOC, MARGAUX-CANTENAC

06 28 56 70 74  
[ram.lepian@medoc-estuaire.fr](mailto:ram.lepian@medoc-estuaire.fr)

Horaires des animations collectives et permanences individuelles :  
[www.cc-medoc-estuaire.fr/Le-relais-assistantes-maternelles](http://www.cc-medoc-estuaire.fr/Le-relais-assistantes-maternelles)

## SERVICE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

05 24 73 14 99  
[contact@medoc-estuaire.fr](mailto:contact@medoc-estuaire.fr)

## SERVICE POLICE INTERCOMMUNALE

10A, rue de la Trémoille  
33460 MARGAUX-CANTENAC  
05 57 22 21 55  
[sec.police@medoc-estuaire.fr](mailto:sec.police@medoc-estuaire.fr)

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 16h30

### Patrouille police intercommunale

Tél : 06 26 79 08 84  
[police@medoc-estuaire.fr](mailto:police@medoc-estuaire.fr)

### HORAIRES ÉTÉ (03/07 au 02/09)

Lundi : 8h30 - 18h  
Mardi au vendredi : 8h30 - 20h  
Samedi : 12h30 - 19h

### HORAIRES HIVER

Lundi au vendredi : 8h - 18h

## POINT INFO TOURISME

Port de Lamarque  
33460 LAMARQUE  
05 56 58 76 19  
[infotourisme@medoc-estuaire.fr](mailto:infotourisme@medoc-estuaire.fr)

### MAI - JUIN - SEPTEMBRE :

Mercredi au dimanche : 9h30 - 13h / 14h - 17h30  
Fermé les lundis et mardis

### JUILLET & AOÛT

7/7j : 9h - 18h

## DÉCHÈTERIE D'ARSAC

Route de Lesclause,  
Lieu-dit « La Passe de Monteil »  
33460 ARSAC

Lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h  
Dimanche : 8h30 - 12h  
Fermée les jours fériés

## DÉCHÈTERIE DE CUSSAC FORT-MÉDOC

Route de Saint-Laurent,  
33460 CUSSAC FORT-MÉDOC

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :  
- Lundi au vendredi : 13h30 - 18h  
- Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h  
- Dimanche : 8h30 - 12h  
- Fermée les jours fériés

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars:  
- Lundi au vendredi : 13h30 - 17h  
- Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
- Dimanche : 8h30 - 12h  
- Fermée les jours fériés